

Séance du samedi 25 avril 2026

Délibération N° DE_2026_049

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	10	11
Date de la convocation : 21/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-cinq avril deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie - salle du conseil), sous la présidence de Monsieur ICHE Fabrice.

Présents : Monsieur ICHE Fabrice, Madame TAHAR Jocelyne, Monsieur PRUDOT Eric, Madame HERNANDEZ LUDON Isabelle, Monsieur LATIL Gérard, Madame ARMO Isabelle, Madame GROS Claire, Monsieur BOUILLARD Lionel, Madame MAC CAMMEND Marie, Monsieur LOUSTAU Pascal

Représentés : Monsieur SOULE Nicolas représenté par Monsieur PRUDOT Eric

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-1 du CGCT, Monsieur LATIL Gérard est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : désignation du délégué à la Commission Syndicale Forestière de la Vallée de la Barousse

Madame, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il appartient aux communes de nommer un délégué qui représentera la commune auprès de la Commission Syndicale Forestière de la Vallée de la Barousse.

Après avoir procédé au vote a été désigné :

-Délégué suppléant :

o M. SOULE Nicolas

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur ICHE Fabrice
Président de séance

Monsieur LATIL Gérard
Secrétaire de séance

DE_2026_049

